



28 juin 2021

(21-5209)

Page: 1/1

Comité des accords commerciaux régionaux
Conseil du commerce des services

Original: anglais

NOTIFICATION D'UN ACCORD COMMERCIAL RÉGIONAL

1. Membre(s) adressant la notification: Royaume-Uni et Mexique
2. Date de la notification: 28 juin 2021
3. Notification au titre <input checked="" type="checkbox"/> de l'article XXIV:7 a) du GATT de 1994 <input checked="" type="checkbox"/> de l'article V:7 a) de l'AGCS <input type="checkbox"/> du paragraphe 4 a) de la Clause d'habilitation
4. Parties à l'accord: Royaume-Uni, d'une part; et Mexique, d'autre part.
5. Date de signature: 15 décembre 2020
6. Date(s) d'entrée en vigueur: 1 ^{er} juin 2021
7. Description succincte de l'accord: <p>Les relations commerciales préférentielles antérieures du Royaume-Uni avec le Mexique étaient régies par l'Accord de partenariat économique, de coordination politique et de coopération entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et les États-Unis mexicains, d'autre part (l'"Accord UE-Mexique", voir la série de documents WT/REG109).</p> <p>L'Accord de continuité commerciale entre le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et les États-Unis mexicains (l'"Accord"), fondé sur l'Accord UE-Mexique, a été signé le 15 décembre 2020. L'Accord établit une zone de libre-échange pour le commerce des marchandises, au sens de l'article XXIV du GATT de 1994, et pour le commerce des services, au sens de l'article V de l'AGCS. Les dispositions concernant le commerce des marchandises comprennent des dispositions relatives aux règles d'origine, aux droits préférentiels et aux contingents. Outre qu'il prévoit le commerce préférentiel des services, l'Accord contient des engagements en matière de propriété intellectuelle et de marchés publics.</p> <p>L'Accord est entré en vigueur le 1^{er} juin 2021, parallèlement aux préférences accordées par voie d'un échange de lettres relatif aux préférences entre le 1^{er} janvier 2021 et l'entrée en vigueur de l'Accord lui-même.</p>
8. Le texte et les listes, annexes et protocoles y relatifs sont: <input type="checkbox"/> communiqués au Secrétariat de l'OMC (format électronique) <input checked="" type="checkbox"/> accessibles par le (les) lien(s) Internet officiel(s) ci-après: https://www.gov.uk/government/collections/uk-mexico-trade-continuity-agreement http://www.dof.gob.mx/nota_detalle.php?codigo=5619907&fecha=01/06/2021 http://www.dof.gob.mx/nota_detalle.php?codigo=5619908&fecha=01/06/2021